

# COMMUNE DE JAILLANS

## EXTRAIT PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 17 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de ROBERT Isabelle, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Quorum à atteindre : 8

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 10/12/2018

**Présent(s)** : Isabelle ROBERT, Jean-Noël FOURNAT, Philippe AROD, Gérard SERRADURA, Myriam PEYSSON, Jacques DILLMAN, Patrice CLAVASON, , Mathieu DUMONT, Régine ROIBET, Pierre-Olivier MACHON, Annick VINCENT, Virginie VIGNON, Alain BONNET

**Absent(s)**: M. Christophe VALLA ayant donné pouvoir à M. Pierre-Olivier MACHON  
Mme Céline ACTON ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe AROD

**Secrétaire de séance** : Mme Myriam PEYSSON

Début de séance à 19h00

### **APPROBATION PV DU 12 NOVEMBRE 2018**

Madame Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier compte rendu du 12 novembre 2018.

Aucune remarque n'étant prononcée, le compte rendu est donc approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux.

#### ◆ **ENQUETE PUBLIQUE SOCIETE ONYX ARA**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une demande de la société ONYX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ONYX ARA - VEOLIA) en vue d'obtenir l'autorisation d'extension d'un site de stockage de déchets non dangereux situé sur la commune de CHATUZANGE-LE-GOUBET, Papelissier, 810 chemin des taillandiers.

**Ouï** l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** de ne pas donner une suite favorable à ce dossier.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
0	14	1

#### ◆ **ADHESION AU CDG26 POUR LE SERVICE RGPD (Règlementation Générale de Protection des données)**

Le CDG est désigné comme délégué à la protection des données "RGPD" par la collectivité. Un attaché de conservation du patrimoine, représentant du CDG26 est affecté à temps non complet à la collectivité pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Le nombre de journées d'intervention est fixé à 3 en 2019 puis 2 en 2020 et 1 en 2021

**Ouï**, l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de signer la convention de mutualisation avec le CDG26

- **PRENDRE ET SIGNER** tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE**

Certains éléments demandent à être approfondis.

Demande d'autorisation pour faire réaliser par un prestataire le contrôle des poteaux incendie.

Le conseil autorise Madame le Maire à rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie ;

- A s'assurer que chaque point d'Eau Incendie (P.E.I.) sous pression possède un débit ou volume adapté selon le risque (courant ou particulier) tous les 3 ans ;

- A faire réaliser, par un prestataire externe les contrôles techniques annuels pour les P.E.I. sous pression, publics et privés ;

Des renseignements seront pris auprès du SIERS et des communes voisines.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **AUGMENTATION DES LOYERS AU 1er JANVIER 2019**

Augmentation des loyers au 1er janvier 2019 selon l'indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 et 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Indexation sur la réglementation des loyers : **+ 1,25% au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN**

Autorisation pour M. VIAL Grégory d'installer un étal pour la vente de produits locaux sur la place Granet le dimanche matin.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **URBANISME : DEMANDES D'AUTORISATION**

Déclaration Préalable de Monsieur Denis ROUGET chemin des Vernets - Création d'une clôture avec muret de 0.50cm.

Déclaration Préalable de Monsieur Daniel MUNIER route de Truchet -Création d'un mur de séparation de 1.70cm.

◆ **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR INSTALLATION VIDEO PROTECTION**

Madame le Maire informe le conseil municipal, que deux entreprises ont été consultées pour la mise en place de vidéo protection sur la commune de JAILLANS.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur site. Chaque entreprise a fait parvenir un dossier complet en mairie.

Après consultation des dossiers, Madame le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **DECIDE de choisir l'entreprise Sécurité Vol et Feu** – M. Vincent MARTINEZ ZI Avenue des Allobroges BP 278 - 26106 ROMANS-SUR-ISERE pour un montant H.T. de 47 600,00 €

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis et tout document se rapportant à ce dossier.

- **DIT** que ces travaux sont prévus au budget primitif 2019.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN TERRAIN DE TENNIS ET D'UN PLATEAU SPORTIF**

Madame le Maire informe le conseil municipal, que deux entreprises ont été consultées pour la remise en état du terrain de tennis et du plateau sportif sur la commune de JAILLANS.

En effet, étant donné l'état des terrains pouvant occasionner des accidents, il est urgent de prévoir la remise en état du terrain de tennis et du plateau sportif.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur site. Chaque entreprise a fait parvenir un devis en mairie.

Madame le Maire propose de solliciter le **DEPARTEMENT au titre de la DOTATION CANTONALE PATRIMOINE 2019**

Le montant approximatif s'élève à **13 681,09 € HT** soit 16 417,31 € TTC

**Où l'exposé de Madame le Maire,**

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **DECIDE de solliciter le DEPARTEMENT DE LA DROME** pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la DOTATION CANTONALE PATRIMOINE 2019 sur un montant estimatif de 13 681,09 € H.T. soit 16 417,31 € TTC

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN TERRAIN DE TENNIS ET D'UN PLATEAU SPORTIF**

Madame le Maire informe le conseil municipal, que deux entreprises ont été consultées pour la remise en état d'un terrain de tennis et d'un plateau sportif sur la commune de JAILLANS.

En effet, étant donné l'état des terrains pouvant occasionner des accidents, il est urgent de prévoir la remise en état des terrains de tennis et du plateau sportif.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur site. Chaque entreprise a fait parvenir un devis en mairie.

Madame le Maire propose de solliciter le financement de la REGION AUVERGNE RHONE ALPES dans le cadre de la remise en état du terrain de tennis et du plateau sportif.

Le montant approximatif s'élève à **13 681,09 € HT** soit 16 417,31 € TTC

**Où l'exposé de Madame le Maire,**

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **DECIDE de solliciter le financement de la REGION AUVERGNE RHONE ALPES** pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la remise en état du terrain de tennis et du plateau sportif d'un montant estimatif de 13 681,09 € H.T. soit 16 417,31 € TTC

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

◆ **DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR OU DSIL POUR TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN TERRAIN DE TENNIS ET D'UN PLATEAU SPORTIF**

Madame le Maire informe le conseil municipal, que deux entreprises ont été consultées pour la remise en état d'un terrain de tennis et d'un plateau sportif sur la commune de JAILLANS.

En effet, étant donné l'état des terrains pouvant occasionner des accidents, il est urgent de prévoir la remise en état des terrains de tennis et du plateau sportif.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur site. Chaque entreprise a fait parvenir un devis en mairie.

Madame le Maire propose de solliciter le financement de l'ETAT au titre de la DETR ou DSIL dans le cadre de la remise en état du terrain de tennis et du plateau sportif.

Le montant approximatif s'élève à **13 681,09 € HT** soit 16 417,31 € TTC

**Où l'exposé de Madame le Maire,**

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **DECIDE de solliciter le financement de l'ETAT au titre de la DETR ou DSIL pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la remise en état du terrain de tennis et du plateau sportif d'un montant estimatif de 13 681,09 € H.T. soit 16 417,31 € TTC**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

**QUESTIONS DIVERSES**

❖ **Vœux 2019:** Cérémonie des vœux de Madame le Maire à L'ERA le 05 Janvier 2019 à 11h.

❖ **Festivités folkloriques 2019 :** Le groupe des Iles Marquises (Polynésie Française) « ensemble KAIPEKA O TE KAIKAIANA » sera à Jaillans du 1er au 14 juillet. Ce groupe est composé de 33 personnes. Nous allons manquer de familles d'accueil pour les héberger. Nous recherchons donc des familles intéressées susceptibles d'accueillir 2 danseurs/euses pendant 1 semaine ou la totalité du séjour.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter rapidement Danielle et Bernard MESTRE au 06.07.09.06.94 ou au 75.48.85.39.

❖ **Proposition de bourse d'échange fèves des rois: Mme DE VRIEZE :** L'ensemble du conseil municipal est d'accord sous réserve que son projet puisse être porté par une association.

❖ **Compte-rendu réunion extraordinaire du Syndicat Intercommunal de l'Ecancière.** : Virginie VIGNON restitue à l'ensemble des conseillers municipaux le contenu des échanges relatifs à la réunion extraordinaire du S.I. de l'Ecancière (école maternelle) au sujet de l'évacuation des poubelles. Les employés communaux s'en chargeront le jour où ils se rendent à l'école maternelle pour divers travaux, soit le mercredi. Les ATSEM prendront la relève en fin de semaine sous réserve d'avoir une charrette pour le transport et une veste de travail.

❖ **Signature devis stores électriques (extension mairie).**

❖ **Signature devis Vidéo surveillance : Une consultation a été faite courant 2018 pour les travaux de vidéo protection. 2 entreprises ont été consultées. Le choix a été fait courant décembre 2018. Il a été décidé de choisir l'entreprise Sécurité Vol et Feu situé à Romans-sur-Isère.**

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

❖ **Participation citoyenne.** : Tous les quartiers ont trouvé un référent. Une réunion d'information à leur attention est prévue avec la gendarmerie le 16 janvier 2019 à 19 h.

❖ **La Bastide.** : Un futur acquéreur est venu se présenter en mairie.

❖ **Dancing de la Jaille** : M. Fred MEYSONNAT est venu présenter plusieurs projets dont le Pass à 5€ pour les habitants de Jaillans afin de donner l'envie à ces derniers de venir danser.

❖ **Réunion éclairage public** : M. Gérard SERRADURA restitue à l'ensemble des conseillers municipaux le contenu des échanges.

Un logiciel de maintenance, de demandes de dépannage et de suivi de ces travaux est en cours une formation sur ce logiciel va être effectuée auprès des agents ou élus désignés par la mairie.

Budget pour l'éclairage public 2019 : 3 500 000 €

Pour la rénovation énergétique de la mairie, la subvention du SDED s'élève à 11 175€,

❖ **Concert Eglise : « Résonance »** : Un récital se tiendra au sein de l'Eglise de Jaillans le vendredi 24 mai 2019 au soir.

❖ **Agenda :**

- Le 05 Janvier 2019 : Cérémonie des vœux de Madame le Maire à L'ERA.
- Le 03 Mars 2019 : Fête des Laboureurs.

22 h 30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Secrétaire de séance** : Mme Myriam PEYSSON.